

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
	Révision nr : 3
Ethyl acetate	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 11/09/2007



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Désignation commerciale	:	Ethyl acetate	
Synonymes	:	aceticacid ethyl ester; acetoxyethane	
Utilisation(s) particulière(s)	:	Solvant	
Société	:	Solventis Ltd	Solventis BVBA
		Bank Terrace	Sint Maartenstraat 1
		Gomshall Lane	2000 Antwerpen
		Shere, Guildford	
		Surrey GU5 9HB	
		United Kingdom	Belgium
		Tel: +44 1483 203224	Tel: +32 3205 1666
		Fax: +44 1483 205040	Fax: +32 3233 9383
		E-mail: sds@solventis.net	
Téléphone en cas d'urgence	:	+32 (0)3575 55 55	

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	:	Le produit est classé comme dangereux conformément à la Directive 67/548/CEE.
----------------	---	---



Xi : irritant



F : Facilement inflammable.

Dangers les plus importants	:	R11 - Facilement inflammable. R36 - Irritant pour les yeux. R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Classification CLP	:	Le produit est classé comme dangereux conformément à la Directive 1272/2008/CEE.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
	Révision nr : 3
Ethyl acetate	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 11/09/2007

Solventis



Mention d'avertissement	: Danger
Mentions de danger	: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Phrases EUH	: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes principaux	
Inhalation	: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Contact avec la peau	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact avec les yeux	: Irritant pour les yeux.
Ingestion	: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Propriétés environnementales	: non dangereux(se)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
	Révision nr : 3
Ethyl acetate	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 11/09/2007



3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance	Valeurs (%)	No CAS	No CE	No index	Symbole(s)	Phrase(s) de risque
Acétate d'éthyl	0 - 100	141-78-6	205-500-4	607-022-00-5	F, Xi	R11, R36, R56, R67

Texte complet des phrases R: Voir section 16.

Nom de la substance	Valeurs (%)	No CAS	No CE	No index	Pictogrammes CLP	Mentions de danger
Acétate d'éthyl	0 - 100	141-78-6	205-500-4	607-022-00-5	GHS02,GHS07	H225,H319, H336

Full text of the H-statements: Voir section 16.

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- Inhalation : *L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.*
Garder tranquille.
Amener la victime à l'air libre.
Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.
Appeler immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau : *L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.*
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- Contact avec les yeux : *Irritant pour les yeux.*
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Appeler immédiatement un médecin.
- Ingestion : *L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.*
Ne PAS faire vomir.
Faire boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler immédiatement un médecin.
- Conseils supplémentaires : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
	Révision nr : 3
Ethyl acetate	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 11/09/2007



Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant aux alcools.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Facilement inflammable.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.
Produits de décomposition qui peuvent se dégager : COx
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un équipement de protection individuel.
Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Assurer une ventilation adéquate.
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre.
Voir également section 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Méthodes de nettoyage : Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Endiguer.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
	Révision nr : 3
	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 11/09/2007
Ethyl acetate	



7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage	:	<p>Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.</p> <p>Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la section 10.</p>
Manipulation	:	<p>Voir également section 8</p> <p>Porter un équipement de protection individuel.</p> <p>À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.</p> <p>Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.</p> <p>Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.</p> <p>Ne pas fumer.</p> <p>Assurer une ventilation adéquate.</p> <p>Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.</p> <p>Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.</p> <p>Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.</p> <p>Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.</p> <p>Ne pas percer ou incinérer.</p> <p>Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre.</p>
Utilisation(s) particulière(s)	:	Solvant

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle		
Protection respiratoire	:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. (type A2)
Protection des mains	:	<p>Gants en caoutchouc (EN 374)-</p> <p>Gants en néoprène</p> <p>La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail doit tenir compte d'autres facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants.</p>
Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité (EN166)
Mesures d'hygiène	:	<p>Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.</p> <p>À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.</p>

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
	Révision nr : 3
Ethyl acetate	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 11/09/2007



Limite(s) d'exposition

Composant	: Acétate d'éthyl (141-78-6)
TLV-TWA (mg/m ³)	: 1461 (Belgium); 1400 (United Kingdom, Suisse, Slovenia); 550 (The Netherlands); 500 (Sweden); 200 ppm (Croatia)
TLV-STEL (mg/m ³)	: 1100 (Sweden); 2900 (Suisse); 400 ppm (Croatia)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: clair
Odeur	: caractéristique
pH	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: ~ 77 °C
Point/intervalle de fusion	: ~ -84 °C
Point d'éclair	: ~ -5 °C
Température d'auto-inflammabilité	: ~ 426,7 °C
Propriétés explosives	: LEL: 2,2 %
Propriétés comburantes	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: ~ 93 hPa @ 20°C
Densité de vapeur	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: soluble 80 g/l @ 20°C
Viscosité	: donnée non disponible
Densité	: ~ 0,902 g/cm ³ @ 20°C
Coefficient de partage n-octanol/eau	: ~ 0,73

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	: Stable dans des conditions normales.
Produits de décomposition dangereux	: Produits de décomposition qui peuvent se dégager : Oxydes de carbone
Matières à éviter	: Oxydants Acides forts Bases

FICHE DE DONNEES DE SECURITE Ethyl acetate	Page : 7
	Révision nr : 3
	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 11/09/2007



Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information générale

Toxicité aiguë

Composant : Acétate d'éthyl (141-78-6)
DL50/orals/rat : 5820 mg/kg

Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Contact avec la peau : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.
Ingestion : L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Toxicité chronique

Toxicité chronique : Pas d'information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Composant : Acétate d'éthyl (141-78-6)
CL50/96h/poisson : 230 mg/l (Pimephales promelas)
CE50/48h/Daphnia : 717 mg/l (Daphnia Magna)

Mobilité : soluble

Persistance et dégradabilité : Facilement biodégradable.

Bioaccumulation : log Pow = 0,73

Coefficient de partage n-octanol/eau : - 0,73

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés : Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Information écologique supplémentaire :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8
	Révision nr : 3
Ethyl acetate	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 11/09/2007



14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	
Etiquettes de danger ADR	:
<u>ADR/RID</u>	:
Proper shipping name	: ACÉTATE D'ÉTHYLE
No ONU	: 1173
Classe	: 3
Packing group	: II
<u>IMDG</u>	:
Proper shipping name	: ETHYL ACETATE
No ONU	: 1173
Classe	: 3
Packing group	: II
No EMS	: F-E, S-D
<u>ICAO/IATA</u>	:
Proper shipping name	: ETHYL ACETATE
No ONU	: 1173
Classe	: 3
Groupe d'emballage ONU	: II
Autre information (transport)	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification	: Le produit est classé comme dangereux conformément à la Directive 67/548/CEE.
Désignation commerciale	: Ethyl acetate
No CE	: 607-022-00-5
No CAS	: 141-78-6
Contient	: Acétate d'éthyl

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9
	Révision nr : 3
	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 11/09/2007
Ethyl acetate	



Symbole(s):	
Phrase(s) de risque	<p>R11 - Facilement inflammable. R36 - Irritant pour les yeux. R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</p>
Phrases-S	<p>S16 - Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste S33 - Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.</p>
Classification CLP	<p>Le produit est classé comme dangereux conformément à la Directive 1272/2008/CEE.</p>
Pictogrammes CLP	
Mention d'avertissement	<p>Danger</p>
Mentions de danger	<p>H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p>
Phrases EUH	<p>EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p>
Conseils de prudence	<p>P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. P261 - Éviter de respirer les vapeurs. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p>

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 10
	Révision nr : 3
Ethyl acetate	Date d'émission : 04/11/2010
	Remplace la fiche : 11/09/2007



WGK

: 1

16. AUTRES DONNÉES

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3	: R11 -Facilement inflammable. R36 -Irritant pour les yeux. R66 -L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 -L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Phrases H des composants	: H225 -Liquide et vapeurs très inflammables. H319 -Provoque une sévère irritation des yeux. H336 -Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Sources des principales données utilisées dans la fiche	: European Chemicals Bureau
Rubriques modifiées	: 2,3,15,16

Le contenu et le format de ce dodécyl sulfate de sodium sont conformes à la directive CEE 1999/45/CE, 67/548/CE, 1272/2008/CE et au règlement de la commission CEE 1907/2006/EC (REACH) Annexe II.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.